

Le Directeur Général de l'Agence Française de Développement,
Vu le code monétaire et financier, et notamment son article R. 515-16 ;
Vu le décret du 15 avril 2026 portant nomination de M. Christophe LECOURTIER dans les fonctions de Directeur Général de l'Agence Française de Développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 16 avril 2026 ;

DÉCIDE :

Délégation est donnée aux personnes désignées nominativement ci-dessous dans le présent document, à l'effet de signer, au nom du Directeur Général, l'ensemble des actes, correspondances, décisions, contrats relatifs à l'exercice des attributions de la Division Financement et Opérations de Marché visées au recueil d'organisation et des attributions des services de l'AFD, tel qu'éventuellement modifié.

- Monsieur Abdoukarim AHMOUD, Opérateur de Marché à la Division Financement et Opérations de Marché
- Monsieur Mathieu LEMOINE, Opérateur de Marché à la Division Financement et Opérations de Marché
- Monsieur Loïc LESNE, Opérateur de Marché à la Division Financement et Opérations de Marché
- Monsieur Ronan LAMY, Opérateur de Marché à la Division Financement et Opérations de Marché
- Monsieur Boris OMNES, Opérateur de Marché à la Division Financement et Opérations de Marché

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Signé à Nairobi (Kenya), le 11 mai 2026 à 10 heures
En un exemplaire original

**Le Directeur Général
Christophe LECOURTIER**